

## Séance du Conseil général du 3/2017 du 11.12.2017

### 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2017

#### Modifications

1- Mme A. Rollini souhaite remplacer en page 4, 2<sup>ème</sup> ligne : « Dès lors, un projet RégioNyon **dépendant** de celui de Gland ... » par « Dès lors, un projet RégioNyon **pendant** de celui de Gland.. ».

2- Mme M. de Matteo souhaite apporter une précision en page 4, sous ASCOT, 2<sup>ème</sup> ligne : « Des travaux d'agrandissement du restaurant Necker **sont en cours** » par « Des travaux d'agrandissement du restaurant Necker **ont été entrepris et finalisés cet été**. Le restaurant accueille 180 au lieu de 132 places. » Madame Véronique Breda, Présidente de l'ASCOT précise que seules des finitions d'aménagement sont encore en cours.

3- Mme V. Green souhaite rectifier en page 4, sous AJET, 2<sup>ème</sup> ligne : «... les pauses-déjeuner sont intégrées dans les **APE** » par « ... les pauses-déjeuner ont été intégrées dans les **UAPE** ».

4- Mme V. Green souhaite également remplacer en page 4, sous Fête de la vigne : «... **entièrement organisée par Mme Matylda et M. Nicolas Levet** » par « .. **organisée par la Ville de Nyon avec la présence de Mme Matylda et M. Nicolas Levet** ».

5- Mme A.-F. Robyr Comminot souhaite reformuler la phrase en page 6, sous Préavis municipal n° 2/2017, 3<sup>ème</sup> paragraphe avant la fin : « s'ensuit une discussion **très animée**... » par «s'ensuit une **discussion intense et tendue qui était houleuse avec des propos parfois même virulents**.

6- Mme S. Bertalan souhaite ajouter une autre rectification en page 6, sous Préavis municipal no 2/2017, 3<sup>ème</sup> paragraphe avant la fin. « ... entre **la commission** des finances » par « entre **certains membres** de la commission des finances... ». Car il y a eu deux rapports et non pas un seul.

Le procès-verbal est accepté par l'assemblée à la **grande majorité, moins 9 abstentions et 1 refus**.